

ELECTIONS MUNICIPALES 2020 DE LA VILLE DE HOULGATE

Réponses de Didier FRAGASSI aux questions de l'Association pour le Développement et la Protection de Houlgate.

1- Site Patrimonial Remarquable.

Nous sommes conscients, comme l'ensemble des Houlgatais, qu'ils soient résidents principaux ou secondaires, de l'importance que revêt le patrimoine pour notre Ville.

Il fait partie non seulement de son attractivité, mais de son âme. Nous devons en préserver l'intégrité architecturale et l'entretenir, et la mairie doit jouer un rôle moteur dans cette démarche.

Dès le début de notre mandat, nous engagerons avec les services de la Mairie, l'aide de l'Architecte des Bâtiments de France et les associations de protection du Patrimoine, un inventaire des biens classés ou jugés remarquables. A l'issue de cette démarche indispensable et en nous appuyant sur les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France, nous prendrons les décisions qu'il conviendra, créer notamment une aire de protection englobant nos bâtiments et nos espaces.

Nous pourrions, par exemple, pour inciter les particuliers à entretenir leurs biens, créer une commission chargée de subventionner les ravalements de façade, avec un plafond à déterminer.

2- Surveillance de la protection du Patrimoine.

Nous confirmons notre engagement pour la sauvegarde de notre Patrimoine et la surveillance des permis de construire en fait partie.

L'affichage en Mairie des permis accordés est un moyen d'information obligatoire mais quelque peu obsolète, et leur affichage sur le site de la Mairie, dans une forme simplifiée, est aisément réalisable.

La surveillance des travaux réalisés en ville fait partie des missions des services compétents de la Mairie, et nous veillerons à ce qu'elle soit effective.

3- L'environnement.

Pour tous les problèmes d'environnement, la Mairie devra se rapprocher de la Communauté de Communes, puisque la loi GEMAPI lui a transféré la compétence. Au-delà du 1er janvier 2020, le Département et la Région, pourront continuer d'intervenir, à la condition qu'ils aient signé une convention avec l'intercom. La municipalité et les associations concernées devront faire preuve de vigilance en la matière et travailler en étroite collaboration avec NCPA qui gère donc la situation.

Autre partenaire bien-sûr, la DDTM.

Il faudrait par ailleurs remplacer les véhicules des services de la Mairie par des véhicules plus écologiques ; poser des panneaux solaires là où c'est possible de le faire ; remplacer les éclairages traditionnels par des éclairages LED orientés vers le sol ; assister les particuliers dans leurs démarches pour l'obtention d'aides pour l'isolation de leur habitat.

4- Les paysages urbains.

Il faut éviter la délivrance de permis dévoreurs d'espaces et, si l'occasion se présente, préempter des parcelles stratégiques, pour en faire des jardins. Il faut en effet essayer de verdifier la Ville en y plantant des arbres et en valorisant le fleurissement, insuffisant à l'heure actuelle.

5- Les équipements publics.

Il faudra mettre aux normes l'établissement des bains. Tout établissement recevant du public, à fortiori des enfants, doit être aux normes. La sécurité des personnes et des biens fait partie de mon programme et là, il s'agit bel et bien d'une question de sécurité et de responsabilité. Je me mettrai immédiatement en rapport avec le responsable de l'établissement pour analyser avec lui les modalités de cette mise aux normes.

Les randonneurs sont de plus en plus attirés par le littoral et nous devons entretenir et améliorer nos chemins, avec le concours du Département.

Les piétons devront retrouver des trottoirs où il est possible de marcher sans se tordre les pieds et les voitures, des chaussées sans « nids de poules ».

Pour la propreté de la plage, il faudra une surveillance accrue, des dispositifs plus denses de poubelles et améliorer les toilettes publiques.

Le site de déversement des sédiments du Port de Rouen s'est rapproché de nos côtes depuis deux ans. Il faut améliorer le suivi de l'activité du Port et il serait utile que la Ville de Houlgate rejoigne Cabourg, Dives et d'autres villes du littoral qui financent une association qui participe activement au contrôle des déversements du Port.

Il faudra prévoir des emplacements de stationnements pour les vélos et en créer d'autres, pour les voitures, pour désengorger la ville en période estivale.

En haute saison, le ramassage des ordures devra être quotidien.

6- La concertation.

L'un des thèmes majeurs de mon programme est de mettre en place une démocratie participative, en ouvrant, notamment, les commissions municipales aux habitants, sous forme de comités consultatifs, afin qu'ils prennent réellement part à la vie locale et que rien ne se fasse sans eux.

Il y aura donc une concertation constante entre les élus et ceux qui ne le sont pas, dans tous les domaines. Le site internet de la Ville sera mis régulièrement à jour, il y aura un bulletin trimestriel et une réunion trimestrielle avec les habitants, pour discuter sur un thème précis, ou à « bâtons rompus ».

Ma profession m'amène régulièrement à recevoir mes clients. Alors, bien évidemment, je serai tous les jours à la Mairie et recevrai celles et ceux qui voudront me rencontrer, sur simple appel téléphonique. Il sera par ailleurs répondu à tous les courriers.
